

PROCES-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

20/12/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT :

S033C324

(9) RAISON SOCIALE: SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD

(3) COORDONNÉES: 1 CHEMIN DE LA GRANGE 33650 MARTILLAC

Tél: 0556726262

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT :

091C0438

SIGNATURE:

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation

19/02/2018

Date de 1^{ère} mise en circulation 24/04/2014

DF-362-FB (F) Marque

Désignation commerciale

FORD

B-MAX

(1) N° dans la série du type (VIN)

WF0KXXERJKES23765

Type/CNIT

Énergie

M10FRDVP024D110

GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

206661

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° :

DATE:

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(3) DATE DU CONTRÔLE

N° DU PROCÈS-VERBAL

21/10/2025

25057575

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances majeures :

4.5.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Glace

fortement défectueuse (lumière émise affectée) AVG

8.1.1.b.2. SYSTÈME DE RÉDUCTION DU BRUIT : Un élément du système est desserré, endommagé, mal monté, manquant ou manifestement modifié d'une manière néfaste au niveau de

8.2.22.a.2. OPACITÉ : L'opacité dépasse la valeur de réception ou les mesures sont instables 8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route AV

Défaillances mineures :

3.3.1.b.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif légèrement

endommagé ou mal fixé G

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu

de brouillard avant AVG, AVD

5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES: Usure anormale ou présence d'un corps étranger AVG, AVD

5.3.2.c.1. AMORTISSEURS: Protection défectueuse AVG, AVD

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai

2018: 10/01/2020: 103458 km / 04/01/2022: 135525 km / 15/01/2025: 191675 km / 14/03/2025:

194765 km

<u>autosécurité</u>

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

ARRIERE G G D Ripage (-8 à +8 m/km) : +0.0 m/km Dissymétrie suspension (≤ 30%) : 4 % 2 % Forces verticales : 816 daN 571 daN Frein de service

238 daN Forces de freinage : 215 daN 203 daN 207 daN Déséquilibre (<20%): 10 %

Forces de freinage (efficacité): 238 daN 215 daN 207 daN 203 daN

Taux d'efficacité global (≥58 %) : 62 %

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 23 %

Émissions à l'échappement

Opacité des fumées (0.54 m-1) C1:2.68 m-1 C2:1.66 m-1

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :-1.4 % Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) : +2.0 %

+2.0 %